

# REVUE DE PRESSE <sup>31</sup>

> Danielle Dombret, Prospective Jeunesse

Boire ou conduire, il faudra choisir. C'est apparemment ce qu'on déjà fait sept Belges sur dix qui ont opté pour la tolérance zéro au volant. (La Meuse, Metro et Le Soir du 10 décembre). Et c'est tant mieux parce que les contrôles et la répression s'annoncent nombreux et drastiques: les contrôles routiers vont s'intensifier et se feront, non plus essentiellement en périodes de fêtes ou de vacances, mais bien toute l'année ; quant aux fonctionnaires, une convention collective permet désormais à leur employeur, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2009, de recourir à l'alcootest afin de vérifier l'aptitude au travail de tout travailleur suspecté d'ivresse. (La Meuse du 8 décembre).

En ce qui concerne les médicaments, deux bonnes nouvelles : la baisse du prix de tout une série de médicaments (de -14 à -30 %) (La Meuse du 4 décembre) et le souhait de la ministre de la Santé d'élargir la définition de « générique » aux médicaments « hybrides », c'est-à-dire qui ne répondent pas à 100 % à la définition de génériques mais dont la substance active est la même que celle d'un médicament déjà approuvé. (Le Généraliste du 3 décembre)

Par contre, la mauvaise nouvelle est l'explosion de la contrefaçon. L'Union européenne tire la sonnette d'alarme sur la contrefaçon de produits tels que les antibiotiques, antalgiques, anticancéreux et autres anticholestérol et antimalaria. Produits qui se retrouvent surtout sur les marchés des pays pauvres. (Libération du 7 décembre, Metro du 8 décembre)

Enfin, le tabac qui n'en finit pas de se consumer ! De modification en interdiction, la réglementation passe mal au travers les écrans de fumée : « *Interdiction de fumer dans les cafés où on mange en 2010* » (La Libre Belgique du 9 décembre), « *Interdiction du tabac dès 2012* » (Vers L'Avenir du 8 décembre), « *La dernière cigarette, le 30 juin 2014* » (La Meuse du 5 décembre, Le

Journal du Médecin du 8 décembre) Mais d'aucuns protestent : « *Illégal, l'interdit partiel du tabac ?* » (Le Soir du 9 décembre)

Donc, si j'ai bien compris, c'est interdit, mais dans quels établissements, et quand, c'est ... fumeux ! D'autant que, même au sein du parti de la ministre de la Santé, des voix se sont élevées pour postposer l'interdiction, suscitant l'ire de l'Absym (Le Soir du 2 décembre, Le Journal du Médecin du 8 décembre, Le Généraliste du 10 décembre) et de bon nombre de médecins qui, dans La Libre Belgique du 9 décembre, déclarent : « *Le tabac s'impose contre la santé. Inacceptable* ».

On constate l'apparition sur le marché de nouveaux produits. Ainsi, après des saisies de khat il y a quelques mois à l'aéroport de Bruxelles National, la police a saisi du Cristal Met et du GBL à Ixelles (Le Soir et La Libre Belgique du 2 décembre). A propos du GBL, le ministre de la Santé français a été interpellé afin d'envisager la limitation de la vente de ce produit aux seuls professionnels. Il faut en effet savoir que le Gamma-butyrolactone (qui a récemment causé la mort d'un individu de 36 ans) est un solvant industriel. (e-llico du 24 novembre). Ce qui repose à nouveau la question : au nom de la prévention, et dans l'optique du « risque zéro », faut-il interdire tout produit potentiellement dangereux et addictif, fût-ce au détriment de son usage classique ? Si ce n'est pas de l'abstinence forcée, cela y ressemble fort. Le culte de la santé est tellement prégnant, et l'objectif «risque zéro» si impérieux, que l'on sent poindre comme un certain retour en force du sécuritaire : il faut soigner les citoyens, malgré eux, même – surtout – s'ils ne sont pas malades. La « Nouvelle Vague » déferla en 1958, la « Nouvelle cuisine » nous régala les papilles dans les années '70 et le « New Age » l'esprit dès 1980. 2010 verra peut-être éclore la « Nouvelle Prévention » ! ■

31 Les articles cités dans la revue de presse sont consultables ou commandables sur demande au centre de documentation de Prospective-Jeunesse. Mail : danielle.dombret@prospective-jeunesse.be